

Politique RGPD

Version : 2025

SQUARE CAPITAL (PARIS) SAS, dans le cadre de ses activités, collecte et traite des données personnelles. Cela inclut les informations recueillies pour les besoins RH lors de la création de relations contractuelles avec les collaborateurs ou SQUARE CAPITAL (PARIS) SAS, au cours du recrutement de nouveaux collaborateurs, ou pour les besoins de Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme (LCB-FT).

Le règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) est entré en vigueur le 25 mai 2018.

La réforme de la protection des données poursuit trois objectifs :

- Renforcer les droits des personnes, notamment par la création d'un droit à la portabilité des données personnelles et de dispositions propres aux personnes mineures ;
- Responsabiliser les acteurs traitant des données (responsables de traitement et sous-traitants) ;
- Crédibiliser la régulation grâce à une coopération renforcée entre les autorités de protection des données, qui pourront notamment adopter des décisions communes lorsque les traitements de données seront transnationaux et des sanctions renforcées

Conformément à la réglementation en vigueur, et en particulier au règlement général sur la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016, les informations que vous communiquez à la SGP ou que nous collectons sont traitées tel que décrit dans le présent document.

MESURES DE SECURITE DES DONNEES PERSONNELLES

SQUARE CAPITAL (PARIS) SAS met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir et démontrer que le traitement des données est conforme à la procédure RGPD. Ces mesures sont réexaminées et actualisées périodiquement, et SQUARE CAPITAL (PARIS) SAS réaffirme son engagement à une conformité totale avec le Règlement Européen 2016/679 sur la protection des données (RGPD) et les lignes directrices du Comité Européen de la Protection des Données.

Les collaborateurs doivent s'assurer de la nécessité et de la protection des données avant leur traitement, limiter leur diffusion et obtenir le consentement des personnes concernées. Les données sensibles (origine raciale, opinions politiques, etc.) ne sont pas collectées ni traitées. Les informations personnelles doivent être sécurisées et supprimées dès qu'elles ne sont plus nécessaires ou que la durée légale de conservation est atteinte.

SQUARE CAPITAL (PARIS) SAS a mis en place des mesures de sécurité pour protéger les données personnelles, incluant l'accès restreint aux locaux et aux données numériques, et la conservation des documents sous clé pour les données personnelles en format papier.

CONSETEMENT PREALABLE

Dans le cadre de certaines finalités, le consentement exprès préalablement à la collecte de données à caractère personnel est indispensable. Le consentement est défini comme étant une manifestation libre, spécifique, éclairée et univoque par laquelle une personne concernée accepte, par une déclaration ou par un acte positif clair, que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement.

La licéité du traitement n'est possible que si la personne concernée a consenti au traitement de ses données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques. Le consentement n'est pas obligatoire lorsque les données sont nécessaires à l'exécution d'un contrat (lettre de mission, mandat...). En revanche, l'envoi d'une newsletter nécessite impérativement le consentement de la personne, formalisé notamment par une case à cocher ou un clic de confirmation.

Lorsque SQUARE CAPITAL (PARIS) SAS collecte des données à caractère personnel, un dispositif de recueil du consentement est mis en place et la personne concernée est informée de la nécessité du traitement de ses données. Le consentement est recueilli par écrit, et la personne concernée est informée de son droit de retirer son consentement à tout moment. En particulier :

Le consentement des collaborateurs est collecté contractuellement à l'embauche, et ils sont informés de la collecte de leurs données pour des besoins RH et de leurs droits afférents par une clause insérée dans leur contrat de travail. Lors du recrutement de nouveaux collaborateurs, les informations relatives aux candidats (CV, lettres de motivation, etc.) sont supprimées après le rejet de la candidature. Pour les candidats embauchés, les documents sont conservés dans le dossier du collaborateur, maintenu dans une partie restreinte du réseau SQUARE CAPITAL (PARIS) SAS. Pour la clientèle de la gestion sous mandat, le consentement est collecté via le questionnaire de connaissance client.

VOS DROITS

Conformément à la réglementation en vigueur, vous bénéficiez des droits suivants :

- L'accès à et/ou l'envoi d'une copie de certaines données que nous détenons sur vous
- Mettre à jour des données obsolètes ou incorrectes
- Supprimer certaines données que nous détenons sur vous
- Limiter la façon dont nous traitons et divulguons certaines de vos données pour motif légitime
- Transférer vos données vers un prestataire de services tiers
- Retirer à tout moment votre consentement accordé pour un traitement fondé sur cette base juridique, étant précisé que l'exercice de ce droit ne porte pas atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement accordé avant le retrait de celui-ci

Nous étudierons toutes les demandes et vous communiquerons notre réponse dans les délais légaux. Veuillez noter, toutefois, que certaines données peuvent être exclues de ces demandes dans certaines circonstances, notamment si nous devons continuer à traiter vos données pour servir nos intérêts légitimes ou respecter une obligation légale. Nous pouvons vous demander de nous fournir un justificatif d'identité pour confirmer votre identité avant de répondre à votre demande. Conformément aux dispositions de l'article L. 561-45 du code monétaire et financier, le droit d'accès aux traitements mis en œuvre aux seules fins de l'application des dispositions relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme s'exerce auprès de la CNIL via une procédure de droit d'accès indirect en écrivant à l'adresse rappelée ci-dessous. Les traitements mis en œuvre afin d'identifier les personnes faisant l'objet d'une mesure de gel des avoirs ou d'une sanction financière restent soumis à la procédure de droit d'accès direct auprès du responsable de traitement.



Vous pouvez contacter la société de gestion aux coordonnées suivantes :

Square Capital (Paris) SAS
10, avenue de Messine 75008 Paris
01 87 44 86 22
contact-paris@squarecapitalgroup.com

En tout état de cause, il vous est possible de saisir directement la CNIL à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07